

Montréal, le 12 janvier 2026

Par dépôt électronique (SDÉ)

M^e Pierre Grenier
Dentons Canada S.E.N.C.R.L.
1, Place Ville Marie, bureau 3900
Montréal (Québec) H3B 4M7

M^e Yves Fréchette
Hydro-Québec – Affaires juridiques
11e étage
800, boul. de Maisonneuve Est Montréal
(Québec) H2L 4M8

**OBJET : RTA - Demande d'approbation du tarif de transport et du tarif des services complémentaires pour l'année témoin projetée 2026
Dossier Régie de l'énergie : R-4323-2025**

Maîtres,

La présente fait suite au dépôt à la Régie de l'énergie (la Régie), le 15 décembre 2025, par Rio Tinto Alcan Inc. (RTA), conjointement avec Hydro-Québec dans ses activités de transport d'électricité, de la Demande d'approbation du tarif de transport et du tarif des services complémentaires pour l'année témoin projetée 2026, incluant le revenu requis année témoin projetée 2026 (la Demande)¹.

La formation chargée de l'examen de la Demande me prie de vous informer de ce qui suit.

La Régie accueille la première conclusion recherchée dans la Demande² de RTA et dispense cette dernière de la publication d'avis publics relatifs à la Demande.

La Régie procédera à l'examen de la Demande sur dossier, sous réserve de tout ajustement ou changement à ce mode procédural qu'elle pourra juger opportun de prescrire, suivant les circonstances.

Veuillez agréer, maîtres, l'expression de nos sentiments distingués.

(S) Natalia Lis

Natalia Lis pour
Carolina Rinfret, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie
NL/nb

¹ Pièces [B-0001](#) et [B-0002](#).

² Pièce [B-0002](#), p. 4.